



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

parcs naturels

Question écrite n° 49279

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de l'écologie et du développement durable de lui faire savoir l'état du projet du parc naturel régional Oise - pays de France après la parution du récent décret du Journal officiel créant cette entité nouvelle.

Texte de la réponse

Le ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question concernant l'état d'avancement du projet de parc naturel régional Oise-pays de France. Ce territoire a été classé le 13 janvier 2004 « parc naturel régional » par décret du Premier ministre pour une durée de dix ans. La parution au Journal officiel date du 15 janvier 2004. Le parc s'étend sur cinquante-neuf communes des départements de l'Oise et du Val-d'Oise. Le décret précité précise que la charte du parc peut être consultée au ministère de l'écologie et du développement durable, dans les préfectures de région Picardie et Ile-de-France ainsi qu'aux sièges de ces deux régions et de l'organisme de gestion du parc. Celui-ci est un syndicat mixte dont le président est M. Patrice Marchand, maire de Gouvieux (Oise) et conseiller général. Le bureau et les différentes commissions de travail ont été installés. Une directrice et neuf personnes viennent d'être recrutées pour composer l'équipe d'animation du projet. Un programme d'une vingtaine d'actions dont le financement est acquis est en cours. Il insiste sur deux des trois grands axes de la charte qui concernent la maîtrise de l'évolution du territoire et la préservation du patrimoine naturel et culturel. Il porte notamment sur la restauration et la gestion de certains milieux naturels fragiles, tels que les étangs et les landes, ainsi que sur la connaissance des corridors biologiques, enjeu majeur de ce territoire. La convention d'application de la charte entre l'État et le parc a été signée le 5 juillet 2004.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49279

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2004, page 8241

Réponse publiée le : 8 février 2005, page 1335